

«Défi climatique, montée des inégalités: la croissance n'est pas morte, mais elle doit être repensée»

Par **Martin Bernier**

Publié le 09/07/2021 à 17:26

FIGAROVOX/GRAND ENTRETIEN - Dans *La Grande Rupture: Réconcilier Keynes et Schumpeter*, Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur proposent des pistes pour repenser l'économie. Non convaincus par la perspective de la décroissance, ils plaident pour une croissance durable fondée sur une répartition plus juste des ressources.

Jean-Hervé Lorenzi est professeur émérite de l'université Paris-Dauphine. Alain Villemeur est ingénieur et docteur ès sciences économiques. Respectivement président et directeur scientifique de la chaire « Transitions démographiques, transitions économiques », ils publient ensemble La Grande Rupture : Réconcilier Keynes et Schumpeter (Odile Jacob, 2021).

FIGAROVOX.- Alors que l'idée même de croissance fait aujourd'hui l'objet de remises en question, votre livre défend sa «nécessité absolue». En quoi est-elle indispensable selon vous ?

Jean-Hervé LORENZI. - Pour nous, la croissance n'est pas morte, mais elle doit être repensée. Les conditions dans lesquelles elle peut se développer sont très différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui. De très nombreux économistes pensent que la croissance ne reviendra plus comme avant et envisagent une stagnation séculaire, d'autres recommandent la décroissance. Ouvrons les yeux sur le Japon et sa stagnation depuis trois décennies ou encore sur l'Italie et sa décroissance depuis la grande crise de 2008 : dans tous les cas, la jeunesse est sacrifiée et les inégalités s'envolent. Ces situations n'ont rien d'enviable. Le capitalisme actuel est devenu injuste, inefficace et destructeur de l'environnement. Pour faire face aux trois défis qui nous préoccupent, ceux du numérique, du vieillissement et du changement climatique, une croissance juste, soutenable et inclusive est indispensable. Notre réflexion nous amène à mettre en évidence six nouvelles répartitions des revenus (par exemple la répartition entre profits et salaires) et des richesses au sein de la société et entre les générations. Car il faut désormais veiller à la demande de long terme tout en renouvelant l'offre de manière accélérée pour surmonter le défi climatique.

Une fois sorti de la crise sanitaire, en France, le retour de la piteuse croissance depuis 2008 (en moyenne 1 % de croissance annuelle) n'est pas à la hauteur des défis. Pour sortir du chômage massif que connaît la France depuis trop longtemps, grâce à la création d'emplois, il faut favoriser une croissance raisonnable et compatible avec la lutte contre le changement climatique. En nous basant sur un modèle original de croissance, nous avons estimé désirable une croissance d'environ 2 % qui serait compatible avec le retour au plein-emploi et le dépassement des trois défis.

L'instauration d'une taxe carbone, qui nous paraît très souhaitable, justifie aussi sur le moyen terme une augmentation du pouvoir d'achat pour être rendue politiquement acceptable.

Vous prônez une «croissance fondée sur la sobriété et le respect de l'environnement». Que répondez-vous à ceux qui jugent les impératifs de croissance et de préservation de l'environnement incompatibles ?

Alain VILLEMEUR. - Le respect de l'environnement et la lutte contre le changement climatique sont devenus « l'affaire du siècle ». Ils supposent une nouvelle croissance et une nouvelle consommation de biens plus « verts ». La sobriété vis-à-vis des produits favorisant l'utilisation de combustibles fossiles (exemple des voitures thermiques) ou le rejet de gaz à effet de serre (exemple de la viande) est indispensable mais elle ne saurait suffire. Il faut avoir conscience de l'effort demandé pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et ainsi limiter le réchauffement planétaire à + 1,5 degré : les rejets mondiaux doivent être divisés par un facteur d'au moins 5.

Depuis les années 1990, l'empreinte carbone par Français a été réduite. Mais la diminution doit fortement s'accélérer pour respecter à l'avenir l'objectif de neutralité carbone. Deux leviers nous paraissent indispensables. Des investissements massifs sont nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans de nombreux secteurs, en particulier l'énergie, le bâtiment et les transports. Mais, de manière conjuguée, nous préconisons l'augmentation du pouvoir d'achat, notamment des actifs, en diminuant l'ampleur des profits, pour que les consommateurs puissent acheter des produits «verts» comme les voitures électriques.

L'instauration d'une taxe carbone, qui nous paraît très souhaitable, justifie aussi sur le moyen terme une augmentation du pouvoir d'achat pour être rendue politiquement acceptable. Une croissance raisonnable, basée sur des investissements en faveur de l'environnement, accompagnée par une augmentation vertueuse du pouvoir d'achat, devient alors compatible avec la préservation de l'environnement.

En somme, plutôt que de dépasser le capitalisme, dont Schumpeter jugeait la survie impossible, il faut plutôt le « civiliser » en mettant fin à l'autorégulation par le marché ?

J.-H. L. - Il faut mettre en place une nouvelle régulation du capitalisme basée sur les six nouvelles répartitions que nous avons identifiées pour rétablir une croissance juste, soutenable et inclusive: la répartition des revenus entre profits et salaires, celle des investissements entre destructions et créations d'emplois, celle de l'épargne entre actifs risqués et actifs sûrs, celle des revenus entre les générations, celle des emplois selon les qualifications et enfin celle des dépenses selon leur caractère social ou privé.

Ces six répartitions, avec de nouveaux objectifs, sont à même de réparer les excès passés et de nous engager sur le chemin d'une croissance durable et inclusive. Concrètement, autour de 100 milliards de plus annuellement pour les salaires, pas plus de 40 % d'investissements de rationalisation destructeurs d'emplois, 50 milliards d'investissements supplémentaires annuels, surtout en faveur du climat, accompagné par un rôle accru de l'État, une hausse de l'ordre de 20 % des revenus des jeunes

générations, une restructuration des qualifications vers le haut afin de préserver la classe moyenne, et enfin une hausse raisonnable du poids des dépenses sociales et d'éducation.

Ces six nouvelles répartitions, indissociables, ne valent que si elles sont toutes portées par une profonde volonté réformatrice. Elles touchent, en effet, au squelette même de nos sociétés. Le temps presse désormais. Seule une nouvelle trajectoire économique et sociale, que semble pour partie emprunter la récente politique américaine, est capable de contrer la défiance et la violence des temps, renouer avec l'espoir et sortir de ces archipels dangereux que sont devenues les sociétés avancées.

Vous mentionnez Polanyi, et sa volonté de « réencastrer » l'économie en la soumettant à des impératifs sociaux. Comment un tel processus serait-il possible aujourd'hui ?

A. V. - Notre diagnostic sociétal est celui d'une société en voie de dissolution, c'est-à-dire d'une disparition progressive de sa cohésion sociale. L'explosion des inégalités qui en est grandement à l'origine rend indispensable de nouvelles politiques économiques et sociales. Plus particulièrement, nous préconisons quatre nouvelles répartitions relevant d'impératifs sociaux. Trop de destructions d'emplois et le chômage s'envole. La mauvaise répartition des investissements entre destruction et création d'emplois en est la source. Il faut limiter les investissements de rationalisation qui détruisent de l'emploi, et favoriser ceux qui en créent, au travers de nouveaux produits et services. Un moyen, déjà en œuvre aux États-Unis, consiste à taxer les entreprises qui licencient trop de personnel.

Des revenus en baisse relative pour les jeunes générations, c'est le constat qu'on fait depuis 50 ans en France. En plus des difficultés que cela génère chez les jeunes qui font également face à des coûts du logement en hausse, c'est le dynamisme de la demande qui est en baisse. Par exemple, un effort de protection sociale est à programmer pour les moins de 30 ans tandis qu'il faut lutter contre le chômage et la précarité des jeunes, notamment ceux qui sont sans vraie formation diplômante et sans emploi, comme le sont environ 1,5 million de jeunes. Des emplois peu qualifiés, toujours plus nombreux, c'est la tendance actuelle de la révolution numérique. Il n'y a rien d'inéluctable et l'enjeu de la formation tout au long de la vie doit être réaffirmé afin de favoriser la seconde chance et la mobilité sociale, au travers de politiques publiques associant les entreprises.

Les dépenses sociales et d'éducation doivent tenir compte des nouveaux enjeux d'une part, d'intégration sur le marché du travail des jeunes générations, dans de bien meilleures conditions, et d'autre part, du bien-être des aînés, notamment pour faire face aux redoutables pertes d'autonomie.

Les entreprises qui associent leurs salariés au profit ont de meilleures performances que les autres, toutes les études le confirment, car elles réussissent à davantage motiver et former leurs collaborateurs.

Jean-Hervé Lorenzi

Chez Keynes et Schumpeter, l'entrepreneur occupe un rôle central, écrivez-vous. Mais la volonté de prise en compte d'enjeux sociaux et environnementaux dans les entreprises est-elle réaliste ?

J.-H. L. - Pour Keynes et Schumpeter, au-delà de l'objectif légitime d'un profit pour l'entrepreneur, l'emploi et l'innovation sont, respectivement, aussi des préoccupations

importantes. Face à la nécessité du développement durable et inclusif, l'entreprise doit désormais s'impliquer dans la production d'externalités positives, autrement dit créer de la valeur sociale et environnementale pour toutes les parties prenantes ainsi que pour la société dans son ensemble. Les entreprises qui associent leurs salariés au profit ont de meilleures performances que les autres, toutes les études le confirment, car elles réussissent à davantage motiver et former leurs collaborateurs.

L'objet social de l'entreprise, inchangé depuis 1804, a enfin été modifié au travers de la loi Pacte de 2019. Désormais, l'entreprise doit également gérer «dans son intérêt social, en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux de son activité». Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui sont désormais largement utilisés vont dans ce sens. Le profit est toujours la condition de survie de l'entreprise mais il doit être replacé dans le cadre d'objectifs d'un capitalisme plus juste, plus durable et plus inclusif.

Est-ce donc à l'État de jouer un rôle de direction de l'économie pour permettre une meilleure allocation des ressources que celle permise par le marché ?

A. V. - L'État n'est pas légitime pour « diriger » l'économie mais il doit intervenir pour orienter les six répartitions dans la bonne direction. Nous avons déjà illustré par des exemples ce que pourrait être une politique économique se préoccupant de rééquilibrer certaines répartitions. Tout particulièrement, le rôle de l'État est fondamental pour la répartition de l'épargne entre actifs sûrs et actifs risqués. Aujourd'hui, l'épargne est très importante mais est majoritairement détenue par les seniors qui présentent une forte aversion à la prise de risque. En conséquence l'épargne est donc tournée vers des actifs sans risque, un phénomène encore accentué par la dette croissante des États. Or la prise de risque est déterminante dans une société qui a besoin d'investir massivement dans l'innovation, ne serait-ce que pour faire face au défi climatique.

Cette répartition devant évoluer, seul l'État est en mesure d'inciter à la prise de risque pour des produits financiers de long terme mieux garantis, abondés par des avantages fiscaux ou encore transmis sans taxe ! En effet, il faudrait doubler l'épargne financière des Français consacrée aux actifs risqués.

L'État devrait aussi jouer un rôle d'investisseur public, dans les infrastructures par exemple. Notre proposition d'investir 2 points de PIB supplémentaires pourrait être le fait, à parts égales, du public et du privé. Et les investissements publics avec 1 % de PIB en plus, ne feraient là, que retrouver leur niveau d'avant 1990. L'État pourrait aussi accorder aussi sa garantie jusqu'à environ 30 % des nombreux investissements privés stratégiques, à l'exemple de ce qui a été fait pour le programme nucléaire français, avec succès.